



commande annulée car abimée avant livraison

Par **beber**, le **11/02/2009** à **20:54**

J' ai acheté un store de terrasse neuf en offre spéciale chez Leroy Merlin disponible en 3 semaines car entreposé hors du magasin.

Il m'on délivré un bon de commande avec la ref du produit sans annotation particulière et j' ai versé un acompte le jour de la commande.

Lorsque je suis retourné le cherché il était abimé donc je l'ai refusé. Le modèle exacte ne se fait plus.

Puis je obliger le magasin à honorer ça commande ? voir même à le remplacer par un modèle de la nouvelle gamme 2009 ?

Merci de vos réponses .
Cordialement.

Par **ardendu56**, le **13/02/2009** à **16:15**

Tentez l'arrangement à l'amiable, c'est ce qu'il y a de mieux à faire.
Bien à vous.